
SESSION ANNUELLE 2008 DE LA CONFERENCE PARLEMENTAIRE SUR L'OMC

Genève, 11-12 septembre 2008

Organisée conjointement par l'Union interparlementaire et le Parlement européen

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE

1. Adoption de l'ordre du jour

2. Dialogue avec des négociateurs de l'OMC

La session annuelle de la Conférence parlementaire sur l'OMC se tiendra à un moment où l'avenir du Cycle de Doha demeure incertain, en raison des positions extrêmement divergentes des membres de l'OMC sur les questions clés que sont l'agriculture, l'accès aux marchés pour les produits non agricoles et les services. Les participants à la conférence parlementaire auront la possibilité de soumettre des questions à des négociateurs de l'OMC, ils recevront des informations de première main sur les derniers faits intervenus dans les négociations de l'OMC et pourront échanger des vues sur les moyens qui pourraient permettre d'aller de l'avant.

3. Débat sur les thèmes de fond

a) Voir plus loin que Doha

Au titre de ce point de l'ordre du jour, les délégués s'intéresseront, dans une optique parlementaire, aux conséquences à long terme d'un blocage prolongé des négociations à l'OMC. Quel est l'avenir d'un système commercial multilatéral centré sur l'OMC si le Cycle de Doha ne tient pas ses promesses en matière de développement ? Est-ce qu'un échec de l'accord bilatéral pourrait remplacer le système multilatéral ? Faut-il voir dans la vague croissante de protectionnisme un obstacle à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement ? Les règles et procédures régissant l'adhésion à l'OMC sont-elles suffisamment transparentes ? Entre autres questions, les délégués sont invités à se pencher sur celle du contrôle législatif effectif des négociations commerciales, notamment au travers de la Conférence parlementaire sur l'OMC.

b) Le commerce international peut-il contribuer à atténuer les changements climatiques ?

Les responsables politiques et l'opinion publique ont été alertés sur les effets néfastes des changements climatiques sur les écosystèmes naturels, l'économie et la santé humaine. Les politiques appropriées restent cependant encore à mettre en place, même si nul n'ignore l'intérêt d'une action précoce pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et mettre fin à des modèles de production et de consommation irresponsables. Quel type de règles commerciales faut-il adopter pour limiter les changements climatiques induits par les activités liées au commerce ? Que peut-on faire pour amplifier la capacité du commerce international d'atténuer les évolutions environnementales défavorables ? Les délégués sont invités à explorer ces possibilités, avec pour objectif de trouver des solutions innovantes et d'un bon rapport coût-efficacité.

4. Réunions-débat

a) **Désamorcer les menaces de conflits en rapport avec les denrées alimentaires et l'énergie grâce au commerce**

Chose qui n'était pas arrivée depuis de nombreuses années, les pénuries de nourriture et la montée en flèche des prix de l'énergie sont de retour sur le devant de la scène dans les médias internationaux et dans les milieux politiques. Cette séance interactive mettra l'accent sur le rôle du commerce international comme moyen d'ajuster l'offre et la demande dans une situation où les pays se disputent les marchés, de peur de voir leurs recettes diminuer. Le débat devra aussi porter sur la question des subventions et des droits de douane qui faussent les échanges, et sur la nécessité de renforcer les règles de l'OMC.

b) **Le commerce à l'ère de la révolution numérique**

Un des exemples les plus manifestes de la manière dont les technologies de l'information et de la communication (TIC) contribuent à la croissance économique est le développement du commerce électronique dans le monde entier, y compris dans les pays en développement. Les gouvernements, les parlements, la société civile et le secteur privé ont tous intérêt à ne pas manquer l'opportunité du numérique et à mettre les TIC au service du développement. Cette séance interactive mettra l'accent sur le rôle des parlements pour créer un cadre législatif et réglementaire favorable au commerce électronique, et sur la facilitation des échanges au moyen de mesures pertinentes de renforcement des capacités.

5. **Code de conduite des relations entre les gouvernements et les parlements en ce qui concerne les questions commerciales internationales**

Pour faire suite au premier échange de vues qui a eu lieu à la session de Hong Kong de la Conférence interparlementaire sur l'OMC, en décembre 2005, le Comité de pilotage de la Conférence a élaboré le projet de code de conduite annexé au présent ordre du jour sur la base de deux études comparatives réalisées respectivement par le Parlement européen et le Sénat français. Les participants à la session parlementaire seront appelés à en approuver le contenu de ce projet de code de conduite, afin qu'il puisse ensuite être distribué à tous les parlements à titre de recommandation concernant les mesures à prendre.

6. **Amendements aux Règles de procédure de la Conférence parlementaire sur l'OMC**

Les Règles de procédure actuellement en vigueur ont été adoptées par la Conférence parlementaire sur l'OMC à la session qu'elle a tenue à Bruxelles en novembre 2004. A la demande d'un certain nombre de délégations, le Comité de pilotage de la Conférence a établi le texte d'une série d'amendements auxdites Règles de procédure dans le but d'instaurer un système de roulement des sièges du Comité de pilotage entre les différents parlements nationaux. Conformément à l'article 8 des Règles en vigueur, les participants de la session parlementaire seront appelés à approuver les amendements proposés, étant entendu que le Comité de pilotage a d'ores et déjà établi un calendrier pour la mise en place progressive du roulement régional et dressé une liste des régions géographiques aux fins de ce roulement.

7. **Adoption du document final**

A la fin de la session, les participants seront invités à examiner et adopter un document final, qui aura préalablement été établi par le Comité de pilotage de la Conférence.